

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 158

17 janvier 2014

SOMMAIRE

ABB Concept	7583	HBI LuxFinCo S.à r.l.	7584
Acrealux S.A.	7583	HBM Place d'Armes S.à r.l.	7584
Advanced Research S.A.	7583	Innovative Solutions for Finance	7582
Aircool S.A.	7578	IQ Solutions S. à r.l.	7579
Aircool S.A.	7578	Jack Finco S.à r.l.	7566
Aktoris	7578	Jirehouse Luxembourg S.A.	7579
Alfa Diversified Payment Rights Finance Company S.A.	7584	KAJI EUROPE Spf S.A.	7551
Ammavita Travel	7583	KED Financing Luxembourg S.à r.l.	7538
ANB Lux S.à r.l.	7578	KED Financing Luxembourg S.à r.l.	7546
Apollo EU II S.à r.l.	7583	La Couronne Royale S.à r.l.	7577
Apollonia S.A.	7556	La Cuisine de Pékin S.A.	7577
Arcelor Investment S.A.	7583	Lee Cooper Intermediate Holdings S.à r.l.	7574
B Investments S. à r.l.	7578	Neotechpro Corporation	7579
Company Invest Meat Industry S.A.	7582	Nordea Investment Funds S.A.	7551
Crystal Vision S.à r.l.	7582	Pro-Mère S.A.	7550
DGH Industrial Holdings (Parent) S.à r.l.	7579	SARA Real Estate Corporation S.à r.l. ...	7565
Duralux S.A.	7577	Tanglewood Finance S.à r.l.	7550
FEPC Lux S.à r.l.	7556	T.K.L. Treuhand Kontor Luxemburg S.A.	7550
GENEVA MANAGEMENT GROUP (Lu- xembourg) SA	7577	Wellness International Business & Care S.A.	7584
Genie Therm s.à r.l.	7577	Wintersport Investments Holding S.A. ...	7582
GP Financial Management S.à r.l.	7580		

KED Financing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 182.533.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth of November.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- KS&T International Holdings, L.P., a limited partnership established and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 3563378; and

- KED LP2, LLC, a limited liability company established and existing under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, 19801 Delaware, United States of America and under process of registration with the Secretary of State of the State of Delaware,

both here represented by Mr. Olivier de La Gueronniere, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of two (2) proxies given under private seal on November 25, 2013.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the Company), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

The Company may provide financial support to any of its affiliates, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instruments, which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name "KED Financing Luxembourg S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the board of managers or by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is set at forty thousand United States Dollars (USD 40.000,00) represented by:

- four hundred eighty thousand (480.000) class A shares (the Class A Shares); and
- three hundred twenty thousand (320.000) class B shares (the Class B Shares, and together with the Class A Shares, the Shares);

all with a nominal value of five cents (USD 0,05) each.

The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Articles and by the Law.

Any share premium paid on the subscription of the shares of the Company shall remain linked to such shares and shall be held by the owner of such shares, and shall be reimbursed or otherwise distributed solely to the owner of such shares at the time of such reimbursement or distribution, who shall have exclusive rights to such premium.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company as further defined in articles 17 and 18 of the Articles.

Art. 9. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's Shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of category A managers and category B managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one category A manager and one category B manager. Any decisions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented including at least the favorable vote of one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers (as the case may be) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the preceding accounting year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by Law or by the Articles.

Art. 13. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company has(ve) a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any manager or officer of the Company who serves as a director, associate, or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon matters with respect to such contract or other business.

In the event that any manager or officer of the Company may have any personal conflicting interest in any transaction of the Company, he shall make known to the shareholders such personal interest and shall not consider or approve any such transaction.

Every person who was or is a party or is threatened to be made a party to any threatened, pending, or completed action, suit, or proceeding, whether civil, criminal, administrative, or investigative (other than an action by or in the right of the Company) by reason of the fact that the person is or was an officer, manager, or employee of the Company or is or was serving at the request of the Company as a director (including committees of the Board), manager, officer, or employee of another corporation or entity (a Covered Person), may be indemnified by the Company, at its sole and absolute discretion and in all cases where the Company is obliged to indemnify the Covered Person by virtue of applicable laws, judgments or orders, against any and all reasonable costs and expenses, judgments, fines, and amounts paid in settlement actually and reasonably incurred by the Covered Person in connection with such action, suit, or proceeding

if the Covered Person acted in good faith and in a manner the person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Company, and, with respect to any criminal action or proceeding, had no reasonable cause to believe the person's conduct was unlawful. The resolution of any action, suit, or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or upon a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not, of itself, create a presumption that the Covered Person did not act in good faith and in a manner which the Covered Person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Company, and, with respect to any criminal action or proceeding, had reasonable cause to believe that the person's conduct was unlawful.

Expenses (including attorneys' fees) incurred by a Covered Person with respect to any action, suit, or proceeding of the nature described in the preceding paragraph may, in the Company's sole and absolute discretion and in all cases where the Company is obliged to do so by virtue of applicable laws, judgments or orders, be paid by the Company in advance of the final disposition of such action, suit, or proceeding upon receipt of an undertaking by or on behalf of the Covered Person to repay such amount if it shall ultimately be determined that the Covered Person is not entitled to be indemnified by the Company as authorized in this section. In addition, the Company may elect at any time to discontinue advancing expenses to a Covered Person if such advancement is determined by the Company, in its sole and absolute discretion, not to be in the best interest of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each shareholder has voting rights in proportion to his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

After payment of all debts of and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2014.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the four hundred eighty thousand (480.000) Class A Shares and the three hundred twenty thousand (320.000) Class B Shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in kind as follows:

- KS&T International Holdings, L.P., prenamed, subscribes all the four hundred eighty thousand (480.000) Class A Shares with a nominal value of five cents (USD 0,05) each and fully pays them up in the aggregate amount of twenty-four thousand United States Dollars (USD 24.000,00), together with a total share premium in the amount of four hundred nine million eight hundred thirteen thousand two hundred fifty United States Dollars (USD 409.813.250,00), by contribution in kind in the total amount of four hundred nine million eight hundred thirty-seven thousand two hundred fifty United States Dollars (USD 409.837.250,00) consisting in all the forty thousand two (40.002) shares representing the entire share capital of KS&T Ventures S.à r.l., a private limited liability company established and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of forty thousand two United States Dollars (USD 40.002,00) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172723 (the Shares 1).

- KED LP2, LLC, prenamed, subscribes all the three hundred twenty thousand (320.000) Class B Shares with a nominal value of five cents (USD 0,05) each and fully pays them up in the aggregate amount of sixteen thousand United States Dollars (USD 16.000,00), together with a total share premium in the amount of two hundred seventy-three million two hundred twenty-four thousand two hundred sixty-six United States Dollars (USD 273.224.266,00) by contribution in kind in the total amount of two hundred seventy-three million two hundred forty thousand two hundred sixty-six United States Dollars (USD 273.240.266,00) consisting in forty thousand two (40.002) shares representing the entire share capital of KS&T Venture Holdings S.à r.l., a private limited liability company established and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of forty thousand two United States Dollars (USD 40.002,00) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172722 (the Shares 2).

Evidence of the contributions' existence and value

Proof of the existence and value of the contributions in kind have been given by:

- a balance sheet dated November 25, 2013 of KS&T International Holdings, L.P., prenamed, "certified true and correct" by its general partner;
- a balance sheet dated November 25, 2013 of KED LP2, LLC, prenamed, "certified true and correct" by its management;
- a contribution declaration of KS&T International Holdings, L.P., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Shares 1;
- a contribution declaration of KED LP2, LLC, prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Shares 2.

Effective implementation of the contributions

KS&T International Holdings, L.P., prenamed, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Shares 1 and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the Shares 1 have consequently not been transferred and no legal or natural person other than KS&T International Holdings, L.P., prenamed, is entitled to any rights as to the Shares 1;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Shares 1, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

KED LP2, LLC, prenamed, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Shares 2 and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the Shares 2 have consequently not been transferred and no legal or natural person other than KED LP2, LLC, prenamed, is entitled to any rights as to the Shares 2;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Shares 2, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Resolutions of the Shareholders

The shareholders have taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A managers:

- Mr. Ross A. Goering, company manager, born September 11, 1967 in Newport News, Virginia, United States of America, with professional address at 4111, E. 37th Street North, Wichita, Kansas 67220, United States of America;
- Mr. David J. May, company manager, born May 29, 1967 in Miami, Florida, United States of America, with professional address at 4111, E. 37th Street North, Wichita, Kansas 67220, United States of America;

Category B managers:

- Mr. Olivier Ferres, jurist, born on July 29, 1961 in Montpellier, France, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.
- Mr. Christophe Gaul, company manager, born on April 3, 1977 in Messancy, Belgium, with professional address at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

2. The address of the Company is fixed at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- KS&T International Holdings, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, 19801 Delaware, Etats-Unis d'Amérique et enregistré auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3563378, et

- KED LP2, LLC, une société à responsabilité limitée établie et existante selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, 19801 Delaware, Etats-Unis d'Amérique et en cours d'enregistrement auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware,

tous deux ici représentés par M. Olivier de La Guéronnière, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé le 25 novembre 2013.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les Statuts).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra fournir une assistance financière à n'importe quelle société liée, en particulier accorder des prêts, des ouvertures de crédit, des intérêts sur titres ou des garanties sous quelque forme que ce soit et quels qu'en soient les termes et leur fournir du conseil ou une assistance sous quelque forme que ce soit.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou tous autres instruments financiers qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination «KED Financing Luxembourg S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil de gérance ou par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, suivant les exigences des dispositions alors applicables de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

La Société peut avoir des bureaux et succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à quarante mille Dollars Américains (USD 40.000,00) représenté par:

- quatre cent quatre-vingt mille (480.000) parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A); et

- trois cent vingt mille (320.000) parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B, et ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales);

toutes d'une valeur nominale de cinq cents (USD 0,05) chacune.

La Société pourra racheter ses propres parts sociales dans les limites fixées par les Statuts et la Loi.

Toute prime d'émission payée à la souscription de parts sociales de la Société restera liée à ces parts sociales et sera détenue par le propriétaire de ces parts sociales, et sera remboursable ou distribuable exclusivement au détenteur de

ces parts sociales au moment d'un tel remboursement ou d'une telle distribution, celui-ci disposant de droits exclusifs sur cette prime.

Art. 7. Le capital social peut être modifié à tout moment par une résolution de l'associé unique ou par une résolution de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, suivant les dispositions des articles 17 et 18 des Statuts.

Art. 9. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application des prescriptions de l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Toute décision du Conseil de Gérance doit être adoptée à la majorité des gérants présents ou représentés avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la clôture du dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Aucun contrat ou autre opération entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des gérants ou fondés de pouvoir de la Société y aura un intérêt personnel, ou en est administrateur, associé, fondé de pouvoir ou salarié. Tout gérant ou fondé de pouvoir de la société qui remplira les fonctions d'administrateur, d'associé, de fondé de pouvoir ou d'employé d'une société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relation d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, empêché de donner son avis ou de voter ou d'agir sur toutes opérations relatives à un tel contrat ou à une telle opération.

Un gérant ou un fondé de pouvoir de la Société ayant un intérêt personnel opposé dans une opération de la Société sera obligé d'en informer les actionnaires et s'abstiendra de donner un avis ou de voter sur telle opération.

Toute personne qui était ou est partie ou est menacée d'être partie à une action, demande ou un procès qui est en cours, annoncé ou a abouti, de nature civile, criminelle, administrative ou d'enquête (autre qu'une action par ou pour la Société) en raison du fait que la personne est un agent, gérant ou employé de la Société ou agissait ou agit à la demande

de la Société comme administrateur (ceci incluant les comités du conseils d'administration), gérant, agent, ou employé d'une autre société ou entité (une Personne Couverte), peut être indemnisée par la Société, à sa seule et absolue discrétion et dans tous les cas où la Société est obligée d'indemniser la Personne Couverte en vertu des lois applicables, de jugements ou ordonnances, de tous coûts et dépenses raisonnables, jugements, amendes ou montants à payer par transaction, effectivement et raisonnablement encourus par la Personne Couverte en relation avec une telle action, demande ou procès dans la mesure où la Personne Couverte a agi de bonne foi et d'une manière que la personne avait des raisons de croire dans l'intérêt ou non contraire aux meilleurs intérêts de la Société, et, en ce qui concerne une éventuelle action ou procès criminel, la personne n'avait pas de raisons de croire que sa conduite était contraire à la loi. La fin d'une quelconque action, demande ou procès par jugement, ordonnances, transaction, condamnation ou sur une défense de nolo contendere ou son équivalent, ne devra pas créer en soi une présomption que la Personne Couverte n'a pas agi de bonne foi ou d'une manière que la personne avait des raisons de croire dans l'intérêt ou non contraire aux meilleurs intérêts de la Société, et, s'agissant d'une éventuelle action ou procès criminel, la personne n'avait pas de raisons de croire que sa conduite était contraire à la loi.

Les frais (incluant les honoraires d'avocats) encourus par la Personne Couverte dans le cadre d'une éventuelle action, demande ou procès de la nature décrite dans l'alinéa précédant peut, à la seule et absolue discrétion de la Société et dans tout les cas où la Société y est obligée en vertu des lois applicables, jugements ou ordonnances, peuvent être payés par la Société en avance sur la décision finale de l'action, demande ou procès à condition d'avoir reçu un engagement par ou pour le compte de la Personne Couverte de repayer un tel montant s'il devait finalement être déterminé que la Personne Couverte n'a pas droit à être indemnisée par la Société comme autorisé dans cette section. De plus, la Société peut choisir à tout moment de cesser d'avancer des frais à la Personne Couverte si de telles avances sont déterminées par la Société, à sa seule et absolue discrétion, comme n'étant dans le meilleur intérêt de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni de liquidation sera réparti équitablement entre tous les associés en proportion de leur participation dans la Société.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les quatre cent quatre-vingt mille (480.000) Parts Sociales de Classe A et les trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe B ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en nature et comme suit:

- KS&T International Holdings, L.P., prénommé, souscrit toutes les quatre cent quatre-vingt mille (480.000) Parts Sociales de Classe A ayant une valeur nominale de cinq cents (USD 0,05) chacune et les libère entièrement pour leur valeur totale d'un montant de vingt-quatre mille Dollars Américains (USD 24.000,00), ensemble avec une prime d'émission totale de quatre cent neuf millions huit cent treize mille deux cent cinquante Dollars Américains (USD 409.813.250,00), par apport en nature d'un montant total de quatre cent neuf millions huit cent trente-sept mille deux cent cinquante Dollars Américains (USD 409.837.250,00) consistant en toutes les quarante mille deux (40.002) parts sociales représen-

tant l'entière du capital social de KS&T Ventures S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de quarante mille deux Dollars Américains (USD 40.002,00) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172723 (les Actifs 1).

- KED LP2, LLC, prénommée, toutes les trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe B ayant une valeur nominale de cinq cents (USD 0,05) chacune et les libère entièrement pour leur valeur totale d'un montant de seize mille Dollars Américains (USD 16.000,00), ensemble avec une prime d'émission totale de deux cent soixante-treize millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-six Dollars Américains (USD 273.224.266,00), par apport en nature d'un montant total de deux cent soixante-treize millions deux cent quarante mille deux cent soixante-six Dollars Américains (USD 273.240.266,00) consistant en toutes les quarante mille deux (40.002) parts sociales représentant l'entière du capital social de KS&T Venture Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de quarante mille deux Dollars Américains (USD 40.002,00) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172722 (les Actifs 2).

Preuve de l'existence et Valeur des apports

Preuve de l'existence et de la valeur de ces apports en nature a été donnée par:

- un bilan au 25 novembre 2013 de KS&T International Holdings, L.P., prénommé, certifié «sincère et véritable» par son associé commandité;
- un bilan au 25 novembre de KED LP2, LLC, prénommée, certifié «sincère et véritable» par sa gérance;
- une déclaration d'apport de KS&T International Holdings, L.P., prénommé, certifiant qu'il est propriétaire sans restrictions des Actifs 1 apportés;
- une déclaration d'apport de KED LP2, LLC, prénommée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restrictions des Actifs 2 apportés.

Réalisation effective des apports

KS&T International Holdings, L.P., prénommé, par son mandataire, déclare que:

- il est seul propriétaire sans restrictions des Actifs 1 apportés et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- les Actifs 1 n'ont pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que KS&T International Holdings, L.P., prénommé, ne détient de droit sur les Actifs 1;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Actifs 1 apportés, aux fins d'effectuer leur transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

KED LP2, LLC, prénommée, par son mandataire, déclare que:

- elle est seul propriétaire sans restrictions des Actifs 2 apportés et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- les Actifs 2 n'ont pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que KED LP2, LLC, prénommée, ne détient de droit sur les Actifs 2;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Actifs 2 apportés, aux fins d'effectuer leur transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Décisions des associés

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de catégorie A:

- M. Ross A. Goering, gérant de société, né le 11 septembre 1967 à Newport News, Virginie, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à 4111, E. 37th Street North, Wichita, Kansas 67220, Etats-Unis d'Amérique;
- M. David J. May, gérant de société, né le 29 mai 1967 à Miami, Floride, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à 4111, E. 37th Street North, Wichita, Kansas 67220, Etats-Unis d'Amérique.

Gérants de catégorie B:

- M. Olivier Ferres, juriste, né le 29 juillet 1961 à Montpellier, France, avec adresse professionnelle à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Christophe Gaul, gérant de société, né le 3 avril 1977 à Messancy, Belgique, avec adresse professionnelle à 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. L'adresse du siège social est fixée au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: de La Guéronnière, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2013. Relation: EAC/2013/15621. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013175844/449.

(130213985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

KED Financing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 89.025,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 182.533.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-sixth of November.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- KS&T International Holdings, L.P., a limited partnership established and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 3563378; and

- KED LP2, LLC, a limited liability company established and existing under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, 19801 Delaware, United States of America and under process of registration with the Secretary of State of the State of Delaware,

both here represented by Mr. Olivier de La Guéronnière, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of two (2) proxies given under private seal on November 26, 2013.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company established and existing under the laws of Luxembourg under the name of KED Financing Luxembourg S.à r.l. (the Company), with registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and under process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, established pursuant to a deed of the undersigned notary, dated November 25, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and whose articles of association have not been amended since then.

II. The Company's share capital is set at forty thousand United States Dollars (USD 40,000.00) represented by:

- four hundred eighty thousand (480,000) class A shares; and

- three hundred twenty thousand (320,000) class B shares;

all with a nominal value of five cents (USD 0.05) each.

III. The shareholders resolve to increase the Company's share capital to the extent of forty-nine thousand twenty-five United States Dollars (USD 49,025.00) to raise it from its present amount of forty thousand United States Dollars (USD 40,000.00) to eighty- nine thousand twenty-five United States Dollars (USD 89,025.00), by the creation and issuance of:

- nine hundred nineteen thousand four hundred forty (919,440) new class C shares of five cents (USD 0.05) each (the New Class C Shares), all vested with the same rights and obligations as the existing shares; and

- sixty-one thousand sixty (61,060) new class D shares of five cents (USD 0.05) each (the New Class D Shares), all vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The shareholders resolve to accept Koch Financial Corporation, a corporation established and existing under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle

County, 19801 Delaware, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 0708510, as new shareholder of the Company and accept its subscription for all the new Class C Shares.

Intervention - Subscription - Payment

- KS&T International Holdings, L.P., prenamed, declares to subscribe the New Class D Shares and to fully pay them up at their nominal value of five cents (USD 0.05) each, for an aggregate amount of three thousand fifty-three United States Dollars (USD 3,053.00), together with a total share premium in the amount of fifty-two million one hundred twenty-four thousand three hundred six United States Dollars (USD 52,124,306.00), by contribution in kind in the total amount of fifty-two million one hundred twenty-seven thousand three hundred fifty-nine United States Dollars (USD 52,127,359.00) consisting in the contribution of one (1) receivable held by KS&T International Holdings, L.P., prenamed, towards KOCIT Financial Assets, Ltd., a limited liability company established and existing under the laws of Bermuda, having its registered office at Crawford House, 50 Cedar Avenue, Hamilton HM11, Bermuda and registered with the Register of Companies of Bermuda under number 47103 (the Receivable 1), which Receivable 1 is incontestable, payable and due.

- Thereupon intervened Koch Financial Corporation, prenamed, here represented by Mr. Olivier de La Guéronnière, prenamed, by virtue of one (1) proxy given under private seal on November 26, 2013.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Koch Financial Corporation, prenamed, declares to subscribe the New Class C Shares and to fully pay them up at their nominal value of five cents (USD 0.05) each, for an aggregate amount of forty-five thousand nine hundred seventy-two United States Dollars (USD 45,972.00), together with a total share premium in the amount of seven hundred eighty-four million nine hundred fifty-four thousand twenty-eight United States Dollars (USD 784,954,028), by contribution in kind in the total amount of seven hundred eighty-five million United States Dollars (USD 785,000,000.00) consisting in the contribution of one (1) receivable held by Koch Financial Corporation, prenamed, towards KOCIT Financial Assets, Ltd., prenamed (the Receivable 2), which Receivable 2 is incontestable, payable and due.

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contributions in kind has been given by:

- a balance sheet dated November 26, 2013 of KS&T International Holdings, L.P., prenamed, certified "true and correct" by its general partner;
- a contribution declaration of KS&T International Holdings, L.P., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivable 1.
- a balance sheet dated November 26, 2013 of Koch Financial Corporation, prenamed, certified "true and correct" by its management;
- a contribution declaration of Koch Financial Corporation, prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivable 2.

Effective implementation of the contribution in kind

KS&T International Holdings, L.P., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable 1 and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivable 1 has subsequently not been transferred and no legal or natural person other than KS&T International Holdings, L.P., prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable 1;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable 1 in order to duly carry out and formalize the transfer.

Koch Financial Corporation, prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable 2 and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivable 2 has subsequently not been transferred and no legal or natural person other than Koch Financial Corporation, prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable 2;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable 2 in order to duly carry out and formalize the transfer.

Report of the Company's managers

The report of the managers of the Company, dated November 26, 2013, annexed to the present deed, attests that the managers of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company owing the above described contribution in kind, expressly agree with its description, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment.

V. Pursuant to the above resolutions, the first paragraph of article 6 of the Company's articles is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6. First paragraph.** The share capital is set at eighty-nine thousand twenty-five United States Dollars (USD 89,025.00) represented by:

- four hundred eighty thousand (480,000) class A shares (the Class A Shares);
 - three hundred twenty thousand (320,000) class B shares (the Class B Shares);
 - nine hundred nineteen thousand four hundred forty (919,440) class C shares (the Class C Shares); and
 - sixty-one thousand sixty (61,060) class D shares (the Class D Shares, and together with the Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares, the Shares);
- all with a nominal value of five cents (USD 0.05) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately seven thousand Euro (EUR 7,000.00).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the date first written above.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his full name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-six novembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- KS&T International Holdings, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, 19801 Delaware, Etats-Unis d'Amérique et enregistré auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3563378, et

- KED LP2, LLC, une société à responsabilité limitée établie et existante selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, 19801 Delaware, Etats-Unis d'Amérique et en cours d'enregistrement auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware,

ici tout deux représentés par M. Olivier de La Guéronnière, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé le 26 novembre 2013.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les comparants, représentés par son mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les personnes comparantes sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination KED Financing Luxembourg S.à r.l. (la Société), ayant son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 25 novembre 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

II. Le capital social de la Société est fixé à quarante mille Dollars Américains (USD 40.000,00), représenté par quatre cent quatre-vingt mille (480.000) parts sociales de classe A et trois cent vingt mille (320.000) parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.

III. Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quarante-neuf mille vingt-cinq Dollars Américains (USD 49.025,00) pour le porter de son montant actuel de quarante mille Dollars Américains (USD 40.000,00) à quatre-vingt-neuf mille vingt-cinq Dollars Américains (USD 89.025,00), par la création et l'émission de:

- neuf cent dix-neuf mille quatre cent quarante (919.440) nouvelles parts sociales de classe C d'une valeur nominale de cinq cents (USD 0,05) chacune (les Nouvelles Parts Sociales de Classe C), investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes; et

- soixante et un mille soixante (61.060) nouvelles parts sociales de classe D d'une valeur nominale de cinq cents (USD 0,05) chacune (les Nouvelles Parts Sociales de Classe D), investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. Les Associés décident d'accepter Koch Financial Corporation, a une société à responsabilité limitée établie et existante selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, 19801 Delaware, Etats-Unis d'Amérique enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 0708510, comme nouvel associé de la Société et d'accepter la souscription par elle de toutes les Nouvelles Parts Sociales de Classe C.

Intervention - Souscription - Libération

- KS&T International Holdings, L.P., prénommé, décide de souscrire aux Nouvelles Parts Sociales de Classe D d'une valeur totale de trois mille cinquante-trois Dollars Américains (USD 3.053,00), et de les libérer intégralement à leur valeur nominale de cinq cents (USD 0,05) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de cinquante-deux millions cent vingt-quatre mille trois cent six Dollars Américains (USD 52.124.306,00), pour un montant total de cinquante-deux millions cent vingt-sept mille trois cent cinquante-neuf Dollars Américains (USD 52.127.359,00), par un apport en nature consistant en une (1) créance détenue par KS&T International Holdings, L.P., prénommée, contre KOCIT Financial Assets, Ltd., une limited company existante selon le droit des Bermudes, ayant son siège social à Crawford House, 50 Cedar Avenue, Hamilton HM11, Bermudes et enregistrée auprès du Registre des Sociétés des bermudes sous le numéro 47103 (la Créance 1), laquelle Créance 1 est certaine, liquide et exigible.

- Sur ce est intervenu Koch Financial Corporation, prénommée, ici représentée par M. Olivier de La Guéronnière, prénommé, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé le 26 novembre 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Koch Financial Corporation, prénommée, décide de souscrire aux Nouvelles Parts Sociales de Classe C d'une valeur totale de quarante-cinq mille neuf cent soixante-douze Dollars Américains (USD 45.972,00), et de les libérer intégralement à leur valeur nominale de cinq cents (USD 0,05) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de sept cent quatre-vingt-quatre millions neuf cent cinquante-quatre mille vingt-huit Dollars Américains (USD 784.954.028,00), pour un montant total de sept cent quatre-vingt-cinq millions de Dollars Américains (USD 785.000.000,00), par un apport en nature consistant en une (1) créance détenue par Koch Financial Corporation, prénommée, contre KOCIT Financial Assets, Ltd., prénommée (la Créance 2), laquelle Créance 2 est certaine, liquide et exigible.

Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- un bilan au 26 novembre 2013 de KS&T International Holdings, L.P., prénommé, certifié «sincère et véritable» par son associé commandité;

- une déclaration d'apport de KS&T International Holdings, L.P., prénommé, certifiant qu'il est propriétaire sans restriction de la Créance 1.

- un bilan au 26 novembre 2013 de Koch Financial Corporation, prénommée, certifié «sincère et véritable» par son conseil de gérance;

- une déclaration d'apport de Koch Financial Corporation, prénommée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restriction de la Créance 2.

Réalisation effective de l'apport

KS&T International Holdings, L.P., prénommé, par son mandataire, déclare que:

- il est seul propriétaire sans restriction de la Créance 1 et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;

- la Créance 1 n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que KS&T International Holdings, L.P., prénommé, ne détient de droit sur la Créance 1;

- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance 1 aux fins d'effectuer leur transfert.

Koch Financial Corporation, prénommée, par son mandataire, déclare que:

- elle est seul propriétaire sans restriction de la Créance 2 et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;

- la Créance 2 n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que Koch Financial Corporation, prénommée, ne détient de droit sur la Créance 2;

- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance 2 aux fins d'effectuer leur transfert.

Rapport des gérants de la Société

Le rapport des gérants de la Société en date du 26 novembre 2013, annexé aux présentes, atteste que les gérants de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérant de la Société à raison de l'apport en nature décrit plus haut, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité des souscriptions et libérations.

IV. Suite aux résolutions prises ci-dessus, le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-neuf mille vingt-cinq Dollars Américains (USD 89.025,00) représenté par:

- quatre cent quatre-vingt mille (480.000) parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A);
- trois cent vingt mille (320.000) parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B);
- neuf cent dix-neuf mille quatre cent quarante (919.440) parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C);

et

- soixante et un mille soixante (61.060) parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D, et ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B et les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales);
- toutes d'une valeur nominale de cinq cents (USD 0,05) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'environ sept mille Euro (EUR 7.000,00).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: de La Guéronnière, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2013. Relation: EAC/2013/15625. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013175845/233.

(130213985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Pro-Mère S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 85.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013177185/10.

(130215524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.

T.K.L. Treuhand Kontor Luxemburg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1er.

R.C.S. Luxembourg B 89.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013178290/10.

(130217214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Tanglewood Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 87.210.

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (conforme Art. 314 du loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2013.

PRB Luxembourg S.à.r.l.

M.P. Paul Galliver

Manager

Référence de publication: 2013177333/14.

(130216448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2013.

KAJI EUROPE Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 40.942.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2013

1. L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;
- Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, dont le représentant permanent est Monsieur Peter VAN OPSTAL, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;
- Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, dont le représentant permanent est Monsieur Gerard VAN HUNEN, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2014.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2014.

Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013177929/24.

(130217173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Nordea Investment Funds S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 31.619.

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh of November.

Before Us, Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch.

THERE APPEARED

Nordea Bank S.A., a société anonyme, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 14.157 and having its registered office at 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg (Nordea Bank S.A.), here represented by Renata Jokubauskaite, attorney-at-law, professionally residing in Howald, by virtue of a proxy given under private seal on November 8, 2013. The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Who declared and requested the undersigned notary to state that:

I. Nordea Bank S.A. is the sole shareholder of Nordea Investment Funds S.A., a public limited liability company (société anonyme), duly organised and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 31.619 (the Company). The Company has been incorporated under the denomination of Frontrunner Management Company S.A. pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary then residing in Luxembourg, dated September 12, 1989 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on January 27, 1990 number 33. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, dated May 23, 2007 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on August 10, 2007, number 1702.

II. The capital of the Company is fixed at one million two hundred and forty-five thousand Euro (EUR 1,245,000.-) divided into fifteen thousand (15,000) shares with a nominal value of eighty-three Euro (EUR 83.-) each.

III. The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda

1) Decision to increase the corporate capital of the Company by an amount of six hundred sixty-three thousand one hundred seventy Euro (EUR 663,170.-) so as to raise it from its present amount of one million two hundred forty-five thousand Euro (EUR 1,245,000.-) to one million nine hundred eight thousand one hundred seventy Euro (EUR 1,908,170.-) by the creation and the issue of seven thousand nine hundred and ninety (7,990) new shares with a nominal value of eighty-three Euro (EUR 83.-) each;

2) Subscription by Nordea Investment Funds Company I S.A., a public limited liability company (société anonyme) duly organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 30.550, of the seven thousand nine hundred and ninety (7,990) new shares having a nominal value of eighty-three Euro (EUR 83.-) each together with a share premium amounting to sixteen million three hundred forty-three thousand one hundred thirty-one Euro (EUR 16,343,131.-) by a contribution in kind of all its assets and liabilities;

3) Amendment of the first paragraph of Article 5 of the articles of association of the Company to reflect the above capital increase as follows:

"The corporate capital is set at one million nine hundred and eight thousand one hundred and seventy Euro (EUR 1,908,170.-) divided into twenty-two thousand nine hundred and ninety (22,990) shares having a nominal value of eighty-three Euro (EUR 83.-) each, fully paid in."

4) Amendment of the third paragraph of Article 4 of the articles of association of the Company to be read as follows:

"In general, the corporation may carry out any financial operations which it may deem useful in the accomplishment or the development of its purpose, remaining within the limits of Chapter 15 of the amended law of December 17, 2010 on undertakings for collective investment."

5) Amendment of Article 12 of the articles of association of the Company to be read as follows:

"The corporation is supervised in accordance with the amended law of December 17, 2010 on undertakings for collective investment by one or several external independent auditors appointed by the general meeting of the shareholders which will fix their number and their remuneration."

6) Amendment of Article 17 of the articles of association of the Company to be read as follows:

"All matters not governed by these articles of incorporation are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto and with the amended law of December 17, 2010 relating to undertakings for collective investment."

IV. After this had been set forth, the sole shareholder exercising the powers reserved to the general meeting requests the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the corporate capital of the Company by an amount of six hundred sixty-three thousand one hundred seventy Euro (EUR 663,170.-) so as to raise it from its present amount of one million two hundred forty-five thousand Euro (EUR 1,245,000.-) to one million nine hundred eight thousand one hundred seventy Euro (EUR 1,908,170.-) by the creation and the issue of seven thousand nine hundred and ninety (7,990) new shares of a nominal value of eighty-three Euro (EUR 83.-) each.

Suscription

Thereupon, Nordea Investment Funds Company I S.A. represented by Renata Jokubauskaite, attorney-at-law, residing professionally in Howald, by virtue of a proxy given on November 8, 2013 has declared to subscribe the seven thousand nine hundred and ninety (7,990) new shares with a nominal value of eighty-three Euro (EUR 83.-) each, together with a share premium amounting to sixteen million three hundred forty-three thousand one hundred thirty-one Euro (EUR 16,343,131.-) and to pay the subscription price for such new shares by a contribution in kind of all its assets and liabilities together constituting its net equity to the Company as set out in the balance sheet of the Company dated November 11th, 2013.

Proof of the existence and the value of the contribution has been given to the undersigned notary by a report of an independent auditor, Deloitte Audit, société à responsabilité limitée, with address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, dated November 11th, 2013.

The conclusion of this report is as follows:

"Based on our work, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the Contribution does not correspond at least to the number and to the value of 7,990 shares with a nominal value Euro 83,00 each, to be issued at a cumulative premium of Euro 16,343,131.

Our report on the contribution in kind has no other purpose, and in particular does not give an audit assurance on the net asset value of the Company nor any assurance as to the future viability of the Company, nor of its liquidity, solvency or potential future profitability.

Our report is prepared solely for the purpose of complying with the requirements of Articles 26-1 and 32-1 (5) of the Law of August 10, 1915 on commercial companies as amended and should not be used for any other purposes without our prior consent. It is intended solely for the Board of Directors, the shareholders of the Company and for information purposes to CSSF. The report may not be translated, summarized, disclosed published or distributed for any other purposes."

The said report, initialled *ne varietur* by the attorney in fact of the appearing party, and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend paragraph 1 of Article 5 of the articles of association of the Company to reflect the above resolutions as follows:

"The corporate capital is set at one million nine hundred and eight thousand one hundred and seventy Euro (EUR 1,908,170.-) divided into twenty-two thousand nine hundred and ninety (22,990) shares having a nominal value of eighty-three Euro (EUR 83.-) each, fully paid in."

Third resolution

The sole shareholder decides to amend third paragraph of Article 4 of the articles of association of the Company to be read as follows:

"In general, the corporation may carry out any financial operations which it may deem useful in the accomplishment or the development of its purpose, remaining within the limits of Chapter 15 of the amended law of December 17, 2010 on undertakings for collective investment."

Fourth resolution

The sole shareholder decides to amend Article 12 of the articles of association of the Company to be read as follows:

"The corporation is supervised in accordance with the amended law of December 17, 2010 on undertakings for collective investment by one or several external independent auditors appointed by the general meeting of the shareholders which will fix their number and their remuneration."

Fifth resolution

The sole shareholder decides to amend Article 17 of the articles of association of the Company to be read as follows:

"All matters not governed by these articles of incorporation are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto and with the amended law of December 17, 2010 relating to undertakings for collective investment."

Estimated costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it by reason of the present deed, have been estimated at about five thousand nine hundred euro (EUR 5,900.-).

There being no further business before the meeting, the same was adjourned thereupon.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing party, in the case of any divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Howald on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxy-holder of the appearing party, known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the french version

En l'an deux mille treize, le onze novembre.

Par devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch.

A COMPARU

Nordea Bank S.A., une société anonyme, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B. 14.157 ayant son siège social au 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, (Nordea Bank S.A.), représentée par Renata Jokubauskaite, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Howald, Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 11 novembre 2013, laquelle procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter que:

I. Nordea Bank S.A. est l'actionnaire unique de Nordea Investment Funds S.A., une société anonyme, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 562 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée

auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 31.619 (la Société). La Société a été constituée sous la dénomination de Frontrunner Management Company S.A. suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 1989, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 33 du 27 janvier 1990. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant l'acte reçu par Maître Paul Frieders en date du 23 mai 2007 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 10 août 2007, numéro 1702.

II. Le capital de la Société est fixé à un million deux cent quarante-cinq mille euros (EUR 1.245.000,-) divisée en quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de quatre-vingt-trois euros (EUR 83,-) chacune.

III. L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant:

Ordre du jour

1) Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de six cent soixante-trois mille cent soixante-dix euros (EUR 663.170,-) afin de le porter de son montant actuel de un million deux cent quarante-cinq mille euros (EUR 1.245.000,-) à un million neuf cent huit mille cent soixante-dix euros (EUR 1.908.170,-) par la création et l'émission de sept mille neuf cent quatre-vingt-dix (7.990) actions d'une valeur nominale de quatre-vingt-trois euro (EUR 83,-) chacune;

2) Souscription par Nordea Investment Funds Company I S.A., société anonyme, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 562 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 30.550, de sept mille neuf cent quatre-vingt-dix (7.990) nouvelles actions d'une valeur nominale de quatre-vingt-trois euros (EUR 83,-) chacune ensemble avec la prime d'émission de seize million trois cent quarante-trois mille cent trente-et-un euros (EUR 16.343.131,-) par l'apport en nature de tous ses actifs et passifs;

3) Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital ci-dessous, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million neuf cent huit mille cent soixante-dix euros (EUR 1.908.170,-), représenté par vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix (22.990) actions d'une valeur nominale de quatre-vingt-trois euros (EUR 83,-) chacune, entièrement libérées.»

4) Modification du troisième paragraphe de l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Plus généralement, la société peut effectuer toutes opérations financières utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant dans les limites du Chapitre 15 de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.»

5) Modification de l'article 12 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«La société est surveillée en conformité avec la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif par un ou plusieurs réviseurs externes indépendants nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre et leur rémunération.»

6) Modification de l'article 17 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives et de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif.»

IV. Après avoir établi ceci, l'actionnaire unique exerçant les pouvoirs réservés à l'assemblée générale demande au notaire d'acter les décisions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de six cent soixante-trois mille cent soixante-dix euros (EUR 663.170,-) afin de le porter de son montant actuel de un million deux cent quarante-cinq mille euros (EUR 1.245.000,-) à un million neuf cent huit mille cent soixante-dix euros (EUR 1.908.170,-) par la création et l'émission de sept mille neuf cent quatre-vingt-dix (7.990) actions d'une valeur nominale de quatre-vingt-trois euro (EUR 83,-) chacune.

Souscription

Nordea Investment Funds Company I S.A., représenté par Renata Jokubauskaite, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Howald, en vertu d'une procuration sous seing privé donné le 11 novembre 2013, a déclaré souscrire sept mille neuf cent quatre-vingt-dix (7.990) nouvelles actions d'une valeur nominale de quatre-vingt-trois euros (EUR 83,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de seize million trois cent quarante-trois mille cent trente-et-un euros (EUR 16.343.131,-) et payer le prix de souscription pour ces nouvelles actions par un apport en nature de tous ses actifs et passifs, ensemble constituant son capital propre, à la Société comme indiqué plus en détails dans le bilan de la Société du 11 novembre 2013.

Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport précité a été donnée au notaire soussigné par un rapport du réviseur d'entreprises agréé, Deloitte Audit, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, et daté du 11 novembre 2013.

La conclusion de ce rapport est la suivante:

"Based on our work, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the Contribution does not correspond at least to the number and to the value of 7,990 shares with a nominal value Euro 83,00 each, to be issued at a cumulative premium of Euro 16,343,131.

Our report on the contribution in kind has no other purpose, and in particular does not give an audit assurance on the net asset value of the Company nor any assurance as to the future viability of the Company, nor of its liquidity, solvency or potential future profitability.

Our report is prepared solely for the purpose of complying with the requirements of Articles 26-1 and 32-1 (5) of the Law of August 10, 1915 on commercial companies as amended and should not be used for any other purposes without our prior consent. It is intended solely for the Board of Directors, the shareholders of the Company and for information purposes to CSSF. The report may not be translated, summarized, disclosed published or distributed for any other purposes."

Ledit rapport après avoir été signée ne varietur par le mandataire de ladite partie et le notaire, restera annexé aux présentes avec lesquelles il sera soumis aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million neuf cent huit mille cent soixante-dix euros (EUR 1.908.170,-), représenté par vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix (22.990) actions d'une valeur nominale de quatre-vingt-trois euros (EUR 83,-) chacune, entièrement libérées.»

Troisième résolution

L'actionnaire unique décide de modifier le troisième paragraphe de l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Plus généralement, la société peut effectuer toutes opérations financières utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant dans les limites du Chapitre 15 de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.»

Quatrième résolution

L'actionnaire unique décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«La société est surveillée en conformité avec la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif par un ou plusieurs réviseurs externes indépendants nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre et leur rémunération.»

Cinquième résolution

L'actionnaire unique décide de modifier l'article 17 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives et de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à cinq mille neuf cents euros (EUR 5.900,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Howald, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. JOKUBAUSKAITE, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 13 novembre 2013. Relation: DIE/2013/13844. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 29 novembre 2013.

Référence de publication: 2013167665/245.

(130204285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2013.

Apollonia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 82.709.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2013

Nomination du conseil d'administration

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer:

- Monsieur Fernand Boden, ministre honoraire, demeurant à 83A, rue Krunn, L-6453 Echternach, comme administrateur avec effet à partir du 23 décembre 2013;
- Madame Simone Schmit ép. Majerus, infirmière graduée en retraite, demeurant à 16, Haaptstrooss, L-7475 Schoos comme administrateur avec effet à partir du 23 décembre 2013.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Référence de publication: 2013180644/16.

(130220933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2013.

FEPC Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 182.261.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-ninth day of November.

Before us, Maître Gérard LECUIT, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Farallon European Private Credit Master, L.P., a Limited Partnership incorporated under the law of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104 (Cayman Islands), registered in the Cayman Islands on the 4th day of November, 2013,

here represented by Mister Juan Alvarez Hernandez, private employee, residing professionally at L-2633 Senningerberg, 6D, EBBC, route de Treves,

by virtue of a proxy signed in San Francisco, California (the United States of America), on the 26th day of November, 2013.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which he declares to establish as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "FEPC Lux S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality of Niederanven by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition and holding of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular

invest in or acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-), represented by two million (2,000,000) shares in registered form, with a par value of one cent US Dollar (USD 0.01.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any two (2) managers or if class A manager(s) have been appointed, of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted

a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (iv) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the parties hereby declare that the share capital of the Company has been subscribed as follows:

Farallon European Private Credit Master, L.P., named above,	<u>2,000,000 shares</u>
Total:	2,000,000 shares

Farallon European Private Credit Master, L.P., represented as stated above, declares to subscribe two million (2,000,000) shares in registered form, with a par value of one cent US Dollar (USD 0.01.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about ONE THOUSAND TWO HUNDRED EUROS (EUR 1.200.-).

Resolutions of the sole Shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

as class A managers:

- Farallon Partners Directors, LLC., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered within the State of Delaware, Corporate Division, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States, and its business office for all communications at One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, U.S.A.

as class B managers:

- Mister Ronan Carroll, born on November 11, 1971, in Dublin, Ireland, with professional address at 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mister Juan Alvarez Hernandez, born on October 11, 1983, in Madrid, Spain, with professional address at 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Farallon European Private Credit Master, L.P., un partenariat limité de droit des Îles Caïmans, dont le siège social est situé à PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104 (les Îles Caïmans), (L'Associé Unique)

représentée par Monsieur Juan Alvarez Hernandez, employé privé, résidant professionnellement à L-2633 Senningerberg, 6D, EBBC, route de Trèves, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, donnée à San Francisco, California (les Etats-Unis), le 26 novembre 2013,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "FEPC Lux S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune de Niederanven par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise et la gestion de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment investir dans ou acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille US Dollar (USD 20.000,-), représenté par deux millions (2.000.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un cent US Dollar (USD 0.01,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, à l'initiative d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(iv) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

Souscription et libération

Les Statuts ayant été ainsi arrêtés par les parties comparantes, le capital social a été souscrit comme suit:

Farallon European Private Credit Master, L.P., prénommée,	2.000.000 parts sociales
Total:	2.000.000 parts sociales

Farallon European Private Credit Master, L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux millions (2.000.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un cent US Dollar (USD 0.01) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille US Dollar (USD 20.000,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de vingt mille US Dollar (USD 20.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

La partie comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à son charge à raison de sa constitution à environ MILLE DEUX CENTS EUROS (EUR 1.200.-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

En tant que gérants de catégorie A:

- Farallon Partners Directors, LLC., une société à responsabilité limitée ayant son adresse professionnelle au Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etat-Uni., et ayant son adresse pour postage à One Maritime Plaza, Suite 2100, San Francisco, California, 94111, Etat-Uni.

En tant que gérants de catégorie B:

- Monsieur Ronan Carroll, né le 11 novembre 1971 à Dublin, Irlande, dont la résidence professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Juan Alvarez Hernandez, né le 11 octobre 1983 à Madrid, Espagne, dont la résidence professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;

2. Le siège social de la Société est établi au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci signe avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: J. A. Hernandez, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 décembre 2013. Relation: LAC/2013/54557. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171469/511.

(130209021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

SARA Real Estate Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 108.218.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für SARA Real Estate Corporation S.à r.l.

Der Beauftragte

Référence de publication: 2013179214/12.

(130218478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

Jack Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 182.425.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh of November.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

Jack Midco S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg,

here represented by Mrs. Anne-Laure GIRAUDEAU, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name Jack Finco S.à r.l. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by these articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may further act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entity forming part of the same group of companies as the Company.

2.5 The Company may further (i) acquire by purchase, registration or in any other manner as well as transfer by sale, exchange or otherwise intellectual and industrial property rights, (ii) grant licenses on such intellectual and industrial property rights, and (iii) hold and manage intellectual and industrial property rights.

2.6 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of its purposes.

2.7 The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the law of 12 July 2013 on Alternative Investment Fund Managers and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors.

Art. 3. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

B. Share capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The Company's share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

Art. 6. Shares - Transfer of shares.

6.1 The Company may have one (1) or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.2 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

6.3 The Company will recognise only one (1) holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

6.4 The shares are freely transferable among shareholders.

6.5 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

6.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

C. Management

Art. 7. Composition and powers of the board of managers.

7.1 The Company shall be managed by a board of managers composed of one (1) or more A managers (the "A Managers") and one (1) or more B managers (the "B Managers") who do not need to be shareholders. Any reference made hereinafter to the "managers" shall be construed as a reference to the A Managers and/or the B Managers, depending on the context and as applicable.

7.2 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

7.3 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of any Class A Manager together with any Class B Manager, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

Art. 8. Election, removal and term of office of managers.

8.1 The managers shall be elected by the general meeting of shareholders which shall determine their term of office.

8.2 The managers shall be elected and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

Art. 9. Convening meetings of the board of managers.

9.1 The board of managers shall meet upon call of the chairman or by any two (2) managers. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers at least twenty-four (24) hours in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

9.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

Art. 10. Conduct of meetings of the board of managers.

10.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

10.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

10.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one (1) or more managers.

10.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

10.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers.

10.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

10.7 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions.

Art. 11. Minutes of the meeting of the board of managers. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, or by the joint signature of one (1) Class A Manager together with one (1) Class B Manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by one (1) Class A Manager together with one (1) Class B Manager.

D. Decisions of the shareholders

Art. 12. Collective decisions of the shareholders.

12.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

12.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

12.3 Meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

12.4 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

12.5 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 13. Quorum and majorities.

13.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

13.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

E. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 14. Financial year. The financial year of the Company commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 15. Annual accounts and allocation of profits.

15.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law. Each shareholder may inspect such inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

15.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation. In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

15.4 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

15.5 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

Art. 16. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

16.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution.

16.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

F. Liquidation

Art. 17. Liquidation.

17.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one (1) or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

G. Final clause - Governing law

Art. 18 Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provisions

1. The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and terminate on 31 December 2014.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

Subscription and payment

The twenty thousand (20,000) shares have been subscribed by Jack Midco S.a r.l., aforementioned, for the price of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000).

The shares so subscribed have been fully paid-up by a contribution in cash so that the amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is entirely allocated to the share capital.

Proof of the existence and the value of the above-mentioned contribution have been produced to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

Resolutions of the sole shareholder

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, has thereupon passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:

Class A Managers:

- Mrs. Ute BRAUER, born on December 1, 1956 in Oberhausen (Germany), with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg;

- Mrs. Tara O'NEILL, born on March 19, 1973 in New York (United States of America), with professional address at 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, United States of America;

Class B Managers:

- Mr. Michel E. RAFFOUL, born on November 9, 1951, in Accra (Ghana), with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg; and

- Mrs. Anne Catherine GRAVE, born on 23 July 1974 in Comines (France), having her professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sept novembre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Jack Midco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, pas encore enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg,

ici représentée par Maître Anne-Laure GIRAUDEAU, Avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Laquelle partie comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination sociale Jack Finco S.à r.l. (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, que ce soit l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement de sûretés de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

2.2 La Société peut également consentir des garanties, octroyer des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel public à l'épargne, la Société peut lever des fonds, en faisant notamment des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte de billets à ordre, de sûretés ou de reconnaissance de dettes, d'obligations, d'obligations non garanties, et d'une manière générale en émettant des sûretés de tout type.

2.4 La Société peut également agir en tant qu'associé ou actionnaire de n'importe quelle société luxembourgeoise ou étrangère de son groupe, à responsabilité illimitée ou limitée pour les dettes et les obligations de cette (ces) entité(s).

2.5 L'objet de la Société comprend également (i) l'acquisition par achat, enregistrement ou autrement ainsi que le transfert par la vente, l'échange ou autrement de droits de propriété intellectuelle et industrielle, (ii) l'octroi de licences sur de tels droits de propriété intellectuelle et industrielle, et (iii) la détention et la gestion de droits de propriété intellectuelle et industrielle.

2.6 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de son objet.

2.7 La Société ne peut pas agir comme un fonds d'investissement alternatif tel que défini dans la loi du 12 juillet 2013 relative aux Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et ne peut pas exercer quelque activité que ce soit qui serait soumise au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne commercialisera pas activement (directement ou indirectement) ses actions ou autres valeurs mobilières à des investisseurs.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société a la possibilité de racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Parts sociales - Transfert des parts sociales.

6.1 La Société peut avoir un (1) ou plusieurs associés, avec un maximum de quarante (40) associés.

6.2 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant un associé n'entraînera pas la dissolution de la Société. Ni les créanciers, ni leurs successeurs ou héritiers ne pourront, pour quelque raison que ce soit, apposer des scellés sur des biens ou documents de la Société.

6.3 La Société ne reconnaît qu'un (1) détenteur par part sociale. Dans le cas où une part sociale serait la propriété de plusieurs personnes, ces personnes devront désigner un mandataire unique pour les représenter à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

6.4 Les parts sont librement cessibles entre associés.

6.5 Inter vivos, les parts sociales seront seulement transférables à de nouveaux associés à condition qu'une telle cession ait été approuvée par une majorité des trois quarts du capital social.

6.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé ne pourront être transférées aux nouveaux associés, que sous réserve qu'un tel transfert soit approuvé par les associés survivants à une majorité des trois quarts du capital social. Une telle approbation n'est cependant pas requise dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées aux parents, aux descendants ou à l'épouse survivante.

C. Gérance

Art. 7. Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

7.1 La Société peut être gérée par un conseil de gérance composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»), qui n'ont pas besoin d'être associés. Toute référence aux «gérants» utilisée dans ces statuts doit, selon le contexte et le cas échéant, être lue comme une référence aux Gérants de Catégorie A et/ou aux Gérants de Catégorie B.

7.2 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

7.3 Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances (i) par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B, ou (ii) par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute (s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

Art. 8. Election, révocation des administrateurs et durée du mandat des gérants.

8.1 Les gérants sont élus par l'assemblée générale des associés qui détermine la durée de leur mandat.

8.2 Les gérants sont élus et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Art. 9. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

9.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire précisée dans la convocation à la réunion.

9.2 Toute convocation écrite aux réunions du conseil de gérance doit être remise aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures avant l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence doivent être mentionnés dans la convocation. Cette convocation pourra être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication. Aucune convocation préalable ne sera requise pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure de convocation auront été déterminés par une résolution adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiqué à tous les membres du conseil de gérance.

9.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et auront renoncé à ces formalités de convocation ou, dans l'hypothèse où des décisions écrites auront été approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 10. Conduite des réunions du conseil de gérance.

10.1 Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

10.2 Le président du conseil de gérance préside, le cas échéant, toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut provisoirement nommer un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

10.3 Tout gérant peut se faire représenter à toutes réunions du conseil de gérance en désignant par écrit soit par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant comme son mandataire, une copie du mandat étant suffisante pour prouver la désignation. Un gérant peut représenter un (1) ou plusieurs membres du conseil de gérance.

10.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective aux réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

10.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.

10.6 Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, n'a pas de voix prépondérante.

10.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements prouvant l'adoption des résolutions.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil de gérance seront, le cas échéant, signés par le président ou, en son absence, par le président temporaire ou par un (1) Gérant de Catégorie A conjointement avec un (1) Gérant de Catégorie B. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits au cours d'une procédure judiciaire ou autre, seront, le cas échéant, signés par le président ou par un (1) Gérant de Catégorie A conjointement avec un (1) Gérant de Catégorie B.

D. Décisions des associés

Art. 12. Décisions collectives des associés.

12.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par ces statuts.

12.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales dont il est propriétaire.

12.3 Les assemblées d'associés sont tenues aux lieux et à l'heure indiqués dans les convocations respectives à chaque assemblée. Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale d'associés et ont renoncé aux formalités de convocation, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

12.4 Dans l'hypothèse et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives relevant de la compétence de l'assemblée générale peuvent être valablement adoptées par des décisions écrites, auquel cas, chaque associé doit recevoir le texte des résolutions écrites ou des décisions à prendre et devra voter par écrit.

12.5 Si la Société est unipersonnelle, l'associé unique exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans ce cas, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» doit, le cas échéant, être lue comme une référence à l'associé unique, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

Art. 13. Quorum et vote.

13.1 Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il détient.

13.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les statuts ou par la loi, les décisions collectives des associés de la Société ne sont valablement adoptées que dans la mesure où elles sont approuvées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité d'associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social. Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement par décision unanime des associés.

E. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Dividendes intérimaires

Art. 14. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 15. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.

15.1 A la fin de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de résultat conformément à la Loi. Tout associé peut prendre communication de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5 %) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société sera égal à dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'associé apporteur approuve cette affectation. En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

15.4 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés déterminera de quelle façon sera utilisé le solde des bénéfices annuels nets de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts

15.5 Les distributions aux associés sont faites en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 16. Dividendes intérimaires - Prime d'émission et primes assimilées.

16.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes, sur la base d'un bilan intermédiaire, préparé par le conseil de gérance montrant que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants.

16.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés sous réserve des dispositions de la Loi et des présents statuts.

F. Liquidation

Art. 17. Liquidation.

17.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un (1) ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

17.2 Le boni résultant de la réalisation de l'actif et du paiement du passif sera réparti entre les associés en proportion du nombre des parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

G. Disposition finale - Loi applicable

Art. 18. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le 31 décembre 2014.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués au cours du premier exercice social de la Société.

Souscription et paiement

Les vingt mille (20.000) parts sociales émises ont été souscrites par Jack Midco S.à r.l., susmentionnée, pour un prix de vingt mille dollars américains (USD 20.000).

Les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que le montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000) est, dès à présent, à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport total d'un montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000) est entièrement affecté au capital social.

Les documents justifiant de l'existence et de la valeur de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Résolutions de l'associé unique

L'associé unique constituant, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de Catégorie A:

- Madame Ute BRÄUER, née à Oberhausen (Allemagne) le 1^{er} décembre 1956, résidant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- Madame Tara O'NEILL, née à New York (États-Unis d'Amérique) le 19 mars 1973, résidant professionnellement au 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique;

Gérants de Catégorie B:

- Monsieur Michel E. RAFFOUL, né à Accra (Ghana) le 9 novembre 1951, résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg; et
- Madame Anne Catherine GRAVE, née à Comines (France) le 23 juillet 1974, résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate, sur demande de la comparante, que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date spécifiée en en-tête du présent document.

L'acte ayant été lu à la mandataire de la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ladite mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A.-L. GIRAUDEAU, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2013. LAC/2013/54816. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Référence de publication: 2013173281/451.

(130210510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2013.

Lee Cooper Intermediate Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 159.433.

In the year two thousand and thirteen on the twenty-second day of November.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lee Cooper International Management S.à r.l. & Partners S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) established under Luxembourg law, having its registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159479,

here represented by its liquidator Lee Cooper Holdings, LLC, a limited liability company established under the laws of the State of Delaware, with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 3953016, itself represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030, Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on November 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of the private limited liability company established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Lee Cooper Intermediate Holdings S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 159433, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated February 25, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1177, of June 1, 2011, and whose articles of association have been lastly amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg dated March 30, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1475, of July 5, 2011.

II. The Company's share capital is set at fifteen thousand Euro (EUR 15.000,00) represented by fifteen thousand (15.000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

III. The Sole Shareholder resolves to take the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to dissolve the Company anticipatively and to put it into liquidation.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Lee Cooper Holdings, LLC, prenamed, as liquidator of the Company.

The liquidator has the most extended powers as provided by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law). It may carry out all the deeds provided by article 145 of the Law without previous general meeting authorization, if required by law.

All powers are granted to the liquidator to represent the Company for all operations being a matter of liquidation purpose to realize the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the Company to the shareholders, in kind or in cash.

The said person may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all either movable or immovable properties and all related rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and actions for rescission, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the financial accounts of the Company for the period from January 1, 2013 to November 22, 2013.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to grant full discharge to the members of the board of managers of the Company for the execution of their mandate until the date of the present resolutions.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux novembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Lee Cooper International Management S.à r.l. & Partners S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159479,

ici représentée par Lee Cooper Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 3953016, elle-même représentée par Mme Sophia Da Chao Conde, juriste, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en novembre 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique (l'Associée Unique) de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination «Lee Cooper Intermediate Holdings S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 1B

Heienhaff, L-1736 Senningerberg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159433, constituée par acte du notaire soussigné en date du 25 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1177 du 1 juin 2011, et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 5 juillet 2011, sous le numéro 1475.

II. Le capital social de la Société est fixé à quinze mille Euros (EUR 15.000,00) divisé en quinze mille (15.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.

III. L'Associée Unique décide de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide de procéder à la dissolution anticipée de la Société et à sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Associée Unique décide de nommer Lee Cooper Holdings, LLC, prénommée, comme liquidateur de la Société.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la Société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la Société aux associés, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas des paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'Associée Unique décide d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes de la Société pour la période du 1 janvier 2013 au 22 novembre 2013.

Quatrième résolution

L'Associée Unique décide d'accorder pleine décharge aux membres du conseil de gérance de la société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date des présentes résolutions.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2013. Relation: EAC/2013/15572. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013174877/131.

(130213905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2013.

GENEVA MANAGEMENT GROUP (Luxembourg) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.717.

—
Extrait des résolutions prises à Luxembourg par le conseil d'administration de la société en date du 20 novembre 2013

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 12F, rue Guillaume Kroll, L-1130 Luxembourg au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 20 novembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013174781/11.

(130213588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Genie Therm s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.

R.C.S. Luxembourg B 117.575.

—
Les comptes annuels au 31 août 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GENIE THERM S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013174783/11.

(130213476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Duralex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 108.337.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

DURALEX S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2013177711/12.

(130217611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

La Cuisine de Pékin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 77, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 75.787.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LA CUISINE DE PEKIN S.A.

Référence de publication: 2013177959/10.

(130217230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

La Couronne Royale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4734 Pétange, 29, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 39.996.

—
Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013177958/10.

(130216721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

ANB Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 169.282.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013179473/11.

(130219317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

B Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 140.165.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2013179501/13.

(130219053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

Aircool S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9132 Schieren, 20, Op der Schlaed.
R.C.S. Luxembourg B 97.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2013179447/10.

(130218818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

Aircool S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9132 Schieren, 20, Op der Schlaed.
R.C.S. Luxembourg B 97.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2013179446/10.

(130218817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

Aktoris, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 163.818.

Le bilan au 30/09/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013179450/10.

(130219805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

DGH Industrial Holdings (Parent) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 181.310.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique de la Société du 9 décembre 2013 que les personnes suivantes ont été nommées comme gérant de catégorie A avec effet au 9 décembre 2013 pour une période indéterminée:

- Monsieur Jeffrey Kirt, né à Wisconsin, les États Unis, le 26 décembre 1972, ayant son adresse professionnelle à 1114 Avenue of the Americas, 27th Floor, New York, NY 10036, les États-Unis;

- Monsieur Gregory Scott Rubin, né à Ohio, les États Unis, le 29 septembre 1971, ayant son adresse professionnelle à 1114 Avenue of the Americas, 27th Floor, New York, NY 10036, les États-Unis.

A été nommé comme gérant de catégorie B avec effet au 9 décembre 2013 pour une période indéterminée:

- Monsieur Jean-Philippe Mersy avec son adresse professionnelle à 45, Rue des Scillas, L-2529 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2013.

Référence de publication: 2013177699/19.

(130217469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Jirehouse Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 137.488.

—
Extrait de l'assemblée générale tenue à Luxembourg le 10 décembre 2013

L'Assemblée constate et accepte la démission de Monsieur Jacques LEUBA de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société.

L'Assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur-délégué, Monsieur Adam GILBARTSMITH, demeurant professionnellement au 4 avenue de la Poste, CH-1005 Lausanne.

Le mandat de l'administrateur-délégué viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale à tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013177913/15.

(130217196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Neotechpro Corporation, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8229 Mamer, 1B, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 168.007.

Le Bilan au 31 mars 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013179054/10.

(130218431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

IQ Solutions S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 88.072.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Référence de publication: 2013175814/10.

(130214542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

GP Financial Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.087.109,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.475.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth of November.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- FP Capital Investments LP, a limited partnership established and existing under the laws of Bermuda, having its registered office at 50, Cedar Avenue, Crawford House, BER-HM 11 Hamilton, Bermuda and registered with the Trade and Companies Register of Bermuda under number 43801 (FC Capital Investments LP),

- Georgia-Pacific LLC, a limited liability company established and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4275413, and

- GICELL Foreign Holdings LP, a limited partnership established and existing under the laws of Bermuda, having its registered office at 50, Cedar Avenue, Crawford House, BER-HM 11 Hamilton, Bermuda and registered with the Trade and Companies Register of Bermuda under number 43799,

here represented by Olivier de la Guéronnière, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of three (3) proxies given under private seal on November 25, 2013.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company established and existing under the laws of Luxembourg under the name of GP Financial Management S.à r.l. (the Company), with registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132475, established pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated September 21, 2007, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 2612, dated November 15, 2007, and whose articles of association have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 1, 2012, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 186, dated January 25, 2013.

II. The Company's share capital is set at one million one hundred seventy-five thousand two hundred United States Dollars (USD 1.175.200,00) represented by one million one hundred seventy-five thousand two hundred (1.175.200) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each.

III. The shareholders resolve to decrease the Company's share capital by an amount of eighty-eight thousand ninety-one United States Dollars (USD 88.091,00) in order to reduce it from its present amount of one million one hundred seventy-five thousand two hundred United States Dollars (USD 1.175.200,00) to one million eighty-seven thousand one hundred nine United States Dollars (USD 1.087.109,00), by cancellation of eighty-eight thousand ninety-one (88.091) shares held by FP Capital Investments LP, prenamed, and to empower the board of managers of the Company to determine the terms and conditions of the partial repayment of the share capital of the Company to FC Capital Investments LP, prenamed.

IV. The shareholders acknowledge that, pursuant to the provisions of article 69 (2) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the repayment to FC Capital Investments LP, prenamed, may only be completed after the mandatory thirty (30) day period as from the publication of the present deed in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

V. Pursuant to the above resolutions, article 5 paragraph 1 of the Company's articles is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. First paragraph.** The share capital of the Company is set at one million eighty-seven thousand one hundred nine United States Dollars (USD 1.087.109,00) represented by one million eighty-seven thousand one hundred nine (1.087.109) shares of one United States Dollar (USD 1,00) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (EUR 1.300,00).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the date first written above.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his full name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- FP Capital Investments LP, un limited partnership constitué et existant selon les lois des Bermudes, ayant son siège social à 50 Cedar Avenue, Crawford House, BER-HM 11 Hamilton, Bermudes et enregistré auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 43801;

- Georgia-Pacific LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée et existante selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique et enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4275413; et

- GICELL Foreign Holdings LP, un limited partnership constitué et existant selon les lois des Bermudes, ayant son siège social à 50 Cedar Avenue, Crawford House, BER-HM 11 Hamilton, Bermudes et enregistré auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 43799;

ici représentés par Olivier de la Guéronnière, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations données sous seing privé le 25 novembre 2013.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les comparants, représentés par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination GP Financial Management S.à r.l. (la Société), ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132475, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en date du 21 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2612, en date du 15 novembre 2007, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 1^{er} décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 186, en date du 25 janvier 2013.

II. Le capital social de la Société est fixé à un million cent soixante-quinze mille deux cents Dollars Américains (USD 1.175.200,00), représenté par un million cent soixante-quinze mille deux cents (1.175.200) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.

III. Les associés décident de diminuer le capital social de la Société à concurrence de quatre-vingt-huit mille quatre-vingt-onze Dollars Américains (USD 88.091,00) afin de le réduire de son montant actuel d'un million cent soixante-quinze mille deux cents Dollars Américains (USD 1.175.200,00) à un million quatre-vingt-sept mille cent neuf Dollars Américains (USD 1.087.109,00), par l'annulation de quatre-vingt-huit mille quatre-vingt-onze (88.091) parts sociales détenues par FP Capital Investments LP, prénommé, et de donner pouvoir au conseil de gérance de la Société pour déterminer les termes et conditions du remboursement partiel du capital social de la Société à FP Capital Investments LP, prénommé.

IV. Les associés prennent acte que, suivant les dispositions de l'article 69 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, le remboursement à FP Capital Investments LP, prénommé, ne peut se faire qu'une fois écoulée la période obligatoire de trente (30) jours à compter de la publication du présent procès-verbal au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

V. Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'article 5 alinéa 1 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Premier paragraphe.** Le capital social de la Société est fixé à un million quatre-vingt-sept mille cent neuf Dollars Américains (USD 1.087.109,00) représenté par un million quatre-vingt-sept mille cent neuf (1.087.109) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents Euro (EUR 1.300,00).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: de La Guéronnière, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2013. Relation: EAC/2013/15626. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013175727/123.

(130214216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Innovative Solutions for Finance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 119.041.

Les statuts coordonnés au 29 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013175782/12.

(130214445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2013.

Company Invest Meat Industry S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 133.778.

EXTRAIT

Le siège social de la société

COMPANY INVEST MEAT INDUSTRY S.A.

Société anonyme de droit luxembourgeois

L-2340 Luxembourg 34B, rue Philippe II

R.C.S. LUXEMBOURG B133778

Fixé au 34B, rue Philippe II à L-2340 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Joëlle Choucroun

Le domiciliataire / Avocat

Référence de publication: 2013178637/17.

(130217653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

Crystal Vision S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 120.772.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013178597/10.

(130218745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

Wintersport Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 51.942.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013178362/9.

(130217458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Apollo EU II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.475.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013178448/9.

(130217885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

Arcelor Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 46.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013178449/9.

(130218580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

ABB Concept, Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 138.109.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013178456/9.

(130217702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

Acrealux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 143.048.

Le bilan au 31 décembre 2012 et l'annexe ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013178461/9.

(130217982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

Advanced Research S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 60.159.

Die Aktionäre haben in der ordentlichen Hauptversammlung vom 04.09.2013 beschlossen:

Der Rücktritt von European Time Management als Verwaltungsratsmitglied mit sofortiger Wirkung wird angenommen.

Référence de publication: 2013178465/9.

(130218266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

Ammavita Travel, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 142.955.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013178489/9.

(130217992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2013.

HBM Place d'Armes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 109.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013179891/9.

(130219582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

HBI LuxFinCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 110.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013179890/9.

(130219892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

Wellness International Business & Care S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5-11, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 73.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WELLNESS INTERNATIONAL BUSINESS & CARE S.A.

Référence de publication: 2013180557/10.

(130220012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2013.

Alfa Diversified Payment Rights Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.424.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 23 décembre 2013.

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur et de celui de l'auditeur vérificateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, décide de clôturer la liquidation de la Société.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de 5 ans à l'ancien siège social de la Société, sis au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

À Luxembourg, le 23 décembre 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2013180615/17.

(130220705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2013.
